

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative au programme de travaux de restauration et d'entretien du cours d'eau La Morte-Vie sur le territoire de la commune de BIEVILLE-QUETIEVILLE

**LE PREFET DE LA REGION BASSE NORMANDIE
LE PREFET DU CALVADOS,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Le Préfet de la Région Basse-Normandie, préfet du Calvados, informe le public qu'en **exécution de l'arrêté du 31 août 2015**, il sera procédé du **lundi 28 septembre 2015 à 14h00 au samedi 31 octobre 2015 à 12h00 inclus** à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative au **programme de travaux de restauration et d'entretien du cours d'eau La Morte-Vie sur le territoire de la commune de BIEVILLE-QUETIEVILLE**.

A cet effet, les pièces relatives à cette information seront déposées **au plus tard le 11 septembre 2015**, dans la mairie de BIEVILLE-QUETIEVILLE.

Les jours et heures d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance durant toute la durée de l'enquête et consigner éventuellement ses observations dans la mairie sont les suivants :

- BIEVILLE-QUETIEVILLE
- . lundi de 14h00 à 18h00
- . vendredi de 13h00 à 17h00

Monsieur TESSIER Christian est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur GRATIEUX Jean-François en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Monsieur TESSIER Christian se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales dans en mairie de BIEVILLE-QUETIEVILLE aux jours et heures pour toute personne qui le souhaite :

- **BIEVILLE-QUETIEVILLE** (siège de l'enquête)
- le lundi 28 septembre 2015 de 14h 00 à 16h00
- le mercredi 14 octobre 2015 de 10h00 à 12h00
- le vendredi 23 octobre 2015 de 14h00 à 16h00
- le samedi 31 octobre 2015 de 10h00 à 12h00

A la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressés en mairie de BIEVILLE-QUETIEVILLE où toute personne physique ou morale intéressée pourra en prendre connaissance pendant une durée d'un an.

La direction départementale des territoires et de la mer publiera le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le portail Internet « Les services de l'Etat dans le Calvados » où ils seront consultables pendant un an.

Fait à CAEN le 31 août 2015
Pour le préfet et par délégation,
le chef du service eau et biodiversité
Stéphane LE VILLAIN

